SOCIÉTÉ
LES AMIS DE LA SEYNE
ANCIENNE & MODERNE

83500 LA SEYNE SUR MER (Var)

CORRESPONDANCE :

Autorisation : J.O. 108 du 6.5.49

La Seyne, le 26 octobre 2003

RAPPORT FINANCIER

SESSION DU 1-10-2002 au 30-9-2003

COMPTE DE GESTION

RECETTES

Cotisations	823,19
Abonnement Journal	1 266,11
Dons	6,60
Subvention Municipale	3 420,00
Subvention OMCA(concour poésies)	457,35
Intérêts Caisse Epargne	902,25

TOTAL DES RECETTES

6 875,50

DEPENSES

Frais PTT		
Journal	190,90	
Général	537,00	727,90
Founitures de Bureau		
Journal	108,31	
Général	208,36	316,67
Frais d'Imprimerie		
Journal	2 792	
Général	294,21	3 086,21
Frais Organisation Confé	rences	562,17
Assurances		484,71
Frais Divers		994,12
Phonotèque		24,50
Concours de Poésies		1 253,94
Dotation aux Amortissem	ents	1 063,12

TOTAL DES DEPENSES

8 513,34

EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES RECETTES 1

1 637,84

A l'analyse de ce compte, nous voyons apparaître un défécit avant provision pour amortissement du matériel de 574,72 euros. Le montant des cotisations encaissées est resté inférieur au montant des dépenses. La subvention qui nous est allouée par la Municipalité nous permet de faire face à une partie des frais d'imprimerie du journal. Nous remercions M. Le Maire et son Conseil Municipal pour l'attribution de cette subvention.

Les dépenses de gestion sont en légère augmention. Une dépense exceptionnelle de 531,74 euros a été portée au compte des frais divers. Cette dépense correspond aux frais de déménagement de notre local de la rue Jacques LAURENT à l'école Jean-Jacques ROUSSEAU.

Voyons le bilan :

BILAN AU 30-09-2003

ACTIF

IMMOBILISATIONS

Mobilier Matériel Solde au 30-09-2002 3 590,91

3 590,91

Amortissements au 30-09-2003 1 063,12

2 527,79

VALEUR NETTE

2 527,79

BIBLIOTHEQUE

Solde au 30-09-2002 1 343,84 Acquisitions 15,00

VALEUR NETTE 1 358,84

VALEURS REALISABLES ou DISPONIBLES à COURT TERME

 Banque
 3 596,09

 Chèques Postaux
 808,32

 Caisse d'Epargne
 27 892,78

Caisse d'Epargne 27 892,78
Caisse 101,06

TOTAL DES VALEURS DISPONIBLES 32 398,25

TOTAL DE L'ACTIF

PASSIF

Excédent et Biens Propres

36 284,88

TOTAL DU PASSIF

36 284,88

« Nous certifions que les comptes annuels ainsi que la situation finantique sont réguliers et sincères » LU et APPROUVÉ

E President

Nous notons pour cette session aucun investissement important. Nous espérons que nos réserves financières nous permettront d'assumer pour cette session les frais d'impression du journal dans les mêmes conditions.

La cotisation reste reconduite à 15 euros, en contre partie, nous vous demandons de la régler avec le moins de retard possible.

Je vous remercie de votre attention, de l'intérêt et de la fidélité que vous portez à notre association.

La Trésorière:

T. SICARD



SOCIÉTÉ
LES AMIS DE LA SEYNE
ANCIENNE & MODERNE

83500 LA SEYNE SUR MER (Var)

CORRESPONDANCE :

La Seyne, le 26 octobre 2003

BUDGET PREVISIONNEL

SESSION DU 1er OCTOBRE 2003 AU 30 SEPTEMBRE 2004

-	-	~	-	-	2
к	Ю	[·	K.		ΓES

Report à nouveau		32 398,25 Euros
Cotisations	850	
Abonnement Journal	1 700	
Subvention Municipale	2 280	
Intérêts Caisse Epargne	695	
		5 525,00 Euros

TOTAL DISPONIBLE

37 923,25 Euros

DEPENSES

Gestion Générale		
Frais d'imprimerie	2 000	
Fournitures de bureau	350	
Frais PTT	700	
Frais organis.conférences	700	
Assurances	650	
Entretien matériel	400	
Frais divers de gestion	550	
Phonothèque	50	
	7	5 400 Euros
Journal Filet du Pêcheur		
Frais d'Imprimerie	4 500	
Enveloppes	500	
Fournitures de bureau	300	
Frais PTT	300	
Entretien matériel	160	
Frais divers de gestion	200	
		5 960 Euros
Echanges inter-associations		2 000 Euros
(Réceptions-Déplacements)		
Provisions		
Achat, Entretien matériel	7 000,00	

17 563,25

TOTAL DES DEPENSES

Fonds de Réserve

37 923,25 Euros

ANCIENAMA A PODERIA

La Présidente Jacqueline PADOVANI

24 563,25 Euros

Jean PAPE
5, les Mas de la Colline
18, Avenue du Général CARMILLE
83500 LA SEYNE SUR MER

SESSION DU 1er OCTOBRE 2002 AU 30 SEPTEMBRE 2003

Société des Amis de La SEYNE Ancienne et Moderne

Comme mon rôle l'indique, j'ai contrôlé les comptes de l'association.

J'ai constaté que les livres étaient bien tenus, et que la comptabilité est saine.

Aussi après la lecture détaillée du Rapport Financier que vous a présenté la

Trésorière je vous demande de bien vouloir donner votre quitus pour cette session 2002-2003.

Le Commissaire aux Comptes

Jean PAPE